

Points d'intérêt

1 Aire de pique nique du Petit Coin : espace privé appartenant à la Société de Pêche. Vous pourrez profiter de l'aire de pique-nique, veillez seulement à respecter le calme de l'endroit, dédié aux pêcheurs...

2 La Roche Baraton : taillé en divers endroits de main d'homme, le hameau présente des entrées de souterrains. Ce hameau comprenait un manoir seigneurial et une chapelle dédiée à St Jean-Baptiste. En ruine, une chapelle de style ogival fut reconstruite par l'architecte Tessier. Elle était un lieu de pèlerinage très fréquenté autrefois.

3 Domaine de La Feillère : Il fut acquis en 1861 par la Comtesse de Quinsonas qui fit édifier la chapelle. S'y déroulaient des processions des rogations. Le mercredi avant l'ascension, les pèlerins portaient de l'église Notre Dame, puis se rendaient à la chapelle du collège (actuellement Lycée Notre Dame de Bonnes Nouvelles), à pied dès 6h du matin, avant d'arriver à la Feillère pour assister à une messe.

Les Moulins de l'Evre : les méandres de cette rivière de 92 km qui traverse les Mauges et se jette dans la Loire furent propices au développement des moulins à eau. On le voit sur ce parcours, où les noms des lieux-dits évoquent cette activité florissante jusqu'à la fin du XX^e siècle : Moulin de Bossoreille, Moulin de Chevreau, Moulin du Pont (minoterie jusqu'en 1992)... En restent des vestiges, parfois imposants, la plupart du temps rénovés, servant maintenant d'habitation ou de réserves. Vous pourrez ainsi tour à tour découvrir ou apercevoir : des maisons de meuniers à plusieurs étages, des espaces de stockage, certaines parties du mécanisme des « roues à godets », des « barrages » ou « chaussées » qui permettent de stocker l'eau de la rivière nécessaire au fonctionnement de la roue...

Je suis randonneur

- Je respecte le tracé des sentiers balisés
- Je ne dégrade pas ou je ne prélève pas de végétation
- Je ne laisse pas de traces de mon passage ni de déchets
- Je ne fais pas de feu
- Je referme toujours les barrières et les clôtures derrière moi
- Je tiens mon chien en laisse
- Je n'importune pas les animaux



Suivez le balisage

Bonne direction



Mauvaise direction



Tourner à gauche



Tourner à droite



www.beaupreau-tourisme.com

Office de Tourisme** Beaupréau Centre Mauges

Centre Culturel de la Loge - BP 70059

49601 BEAUPRÉAU cedex

Tél. +33 (0)2 41 75 38 31

E-mail : accueil@beaupreau-tourisme.com



BEAUPRÉAU

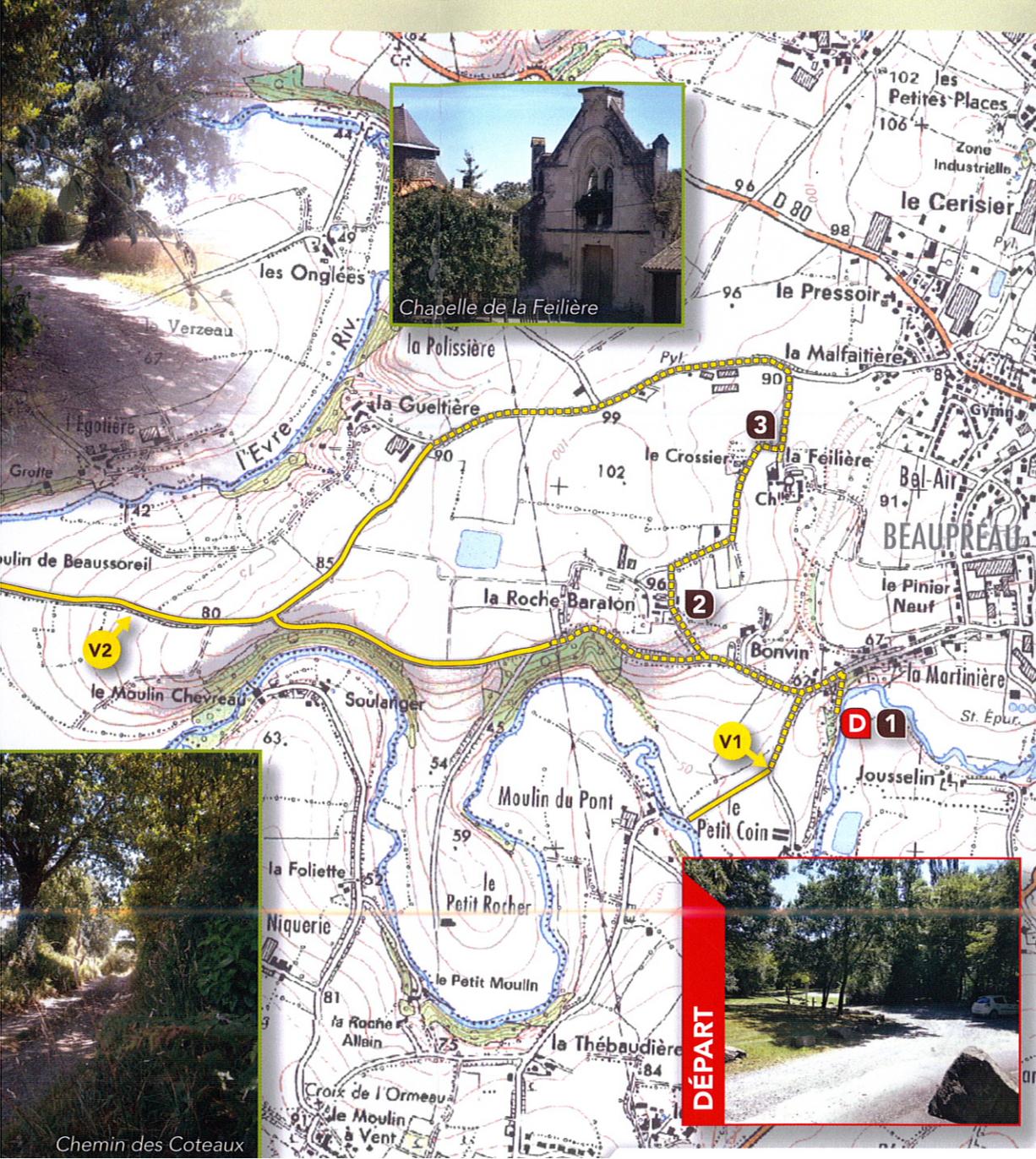
Les Coteaux de la Roche

5,2 km



Beaupréau
Centre Mauges





Chapelle de la Feillère



DÉPART

Beaupreau

Laissez votre véhicule sur le parking de l'aire de pique-nique du Petit Coin, espace privé appartenant à la Fédération de Pêche **D 1**. Remontez le chemin et tournez à gauche sur la petite route en direction de la Roche Baraton. A la patte d'oie, filez toujours tout droit (*variante 1 possible à gauche). Après avoir passé l'embranchement de Bonvin, remontez la route sur votre droite jusqu'au hameau de la Roche Baraton **2**. Admirez les jolies maisons représentatives de l'architecture locale. Traversez le hameau et continuez toujours tout droit. Au croisement suivant, prenez le temps de découvrir le site de la Feillère (propriété privée : vous ne pouvez avancer que jusqu'à l'entrée de la cour). Dans la cour du château, on aperçoit la jolie façade d'une chapelle, que les paroissiens rejoignent en procession depuis l'Eglise Notre Dame au moment des Rogations **3**. A votre gauche, un bassin qui servait de réserve d'eau et de lavoir, où les enfants aimaient aussi barboter les chaudes journées d'été. Faites demi-tour et remontez la route. Au croisement suivant, prenez à gauche et filez tout droit jusqu'à la Gueltière. Prenez à gauche le chemin en terre et descendez en profitant du paysage de la vallée de l'Evre qui s'ouvre sous vos yeux. Au croisement, prenez à gauche vers les Coteaux de la Roche (*variante 2 possible tout droit). Depuis le coteau, prenez le temps de faire une pause afin d'admirer par la trouée la boucle de l'Evre : la rivière se glisse entre le coteau rocheux et escarpé et la rive plus douce du Moulin de Chevreau à La Chapelle-du-Genêt. Laissez sur votre droite le Petit Rocher, descendez le chemin et continuez tout droit jusqu'au croisement de la Roche Baraton. Continuez votre parcours en rejoignant votre point de départ par le même chemin qu'à l'aller.

*Variante 1 (1 km A/R) : à la patte d'oie, vous pouvez descendre à gauche vers l'Evre au Moulin du Pont (si le niveau de l'eau le permet, possibilité de traverser l'Evre par le « chavé » afin de rejoindre les cotiers de La Chapelle-du-Genêt).

les Coteaux de la Roche

Chemin des Coteaux